



Agreste Champagne-Ardenne

Réseau d'Information Comptable Agricole

En 2005 le résultat courant avant impôts des exploitations professionnelles diminue de 5,1 % en Champagne-Ardenne. Cependant cette baisse est moins sévère que l'évolution nationale qui affiche - 7,6 %.

La relative sécheresse et la médiocrité des rendements pénalisent les exploitations champardennaises orientées en grandes cultures. Leur revenu avant impôts par exploitation passe de plus de 50 000 euros en 2004 à moins de 40 000 euros en 2005 (34 500 en céréales-oléagineux-protéagineux et 46 000 en cultures générales). Le revenu par actif familial est d'à peine 28 500 euros avant paiement des charges sociales des exploitants.

A l'opposé, les éleveurs combinant lait et bovins-viande voient leur revenu progresser de 16 % pour atteindre 49 000 euros par exploitation. Ainsi, grâce à un effort de l'Etat en matière de subventions, leur revenu par actif familial rejoint celui des grandes cultures. Malgré un même effort en subventions, le revenu des laitiers sans viande se stabilise à 34 500 euros par exploitation et 23 900 euros par actif.

Après l'excellente et abondante vendange de 2004, la belle vendange de 2005 permet aux viticulteurs de maintenir leur revenu. Avec des ventes qui progressent, ils échappent à la crise viticole française.

La bonne santé de la viticulture champenoise permet au revenu régional toutes Otex (orientations technico-économiques) confondues de se maintenir en moyenne à 85 500 euros par exploitation, contre 28 000 euros en France. Cette moyenne générale cache de grandes disparités entre les différentes spécialisations.

2005 : une mauvaise année pour les grandes cultures

En Champagne-Ardenne, la moyenne du résultat courant avant impôts (RCAI) atteint 85 500 euros en 2005 toutes Otex (orientations technico-économiques) confondues, ce qui correspond à une diminution de 5 % par rapport à 2004. Cette baisse est due aux exploitations orientées principalement en grandes cultures dont le revenu chute de 26 % après la hausse de 20 % en 2004.

Les ventes augmentent de 3 % mais la production globale est stable. Les charges d'approvisionnement atteignent 51 700 euros, soit 30 % du total des charges d'exploitation, contre 43 600 euros et 35 % en France. Ceci est dû aux exploitations orientées principalement en viticulture champenoise dont les charges d'approvisionnement ne représentent que 16 % des

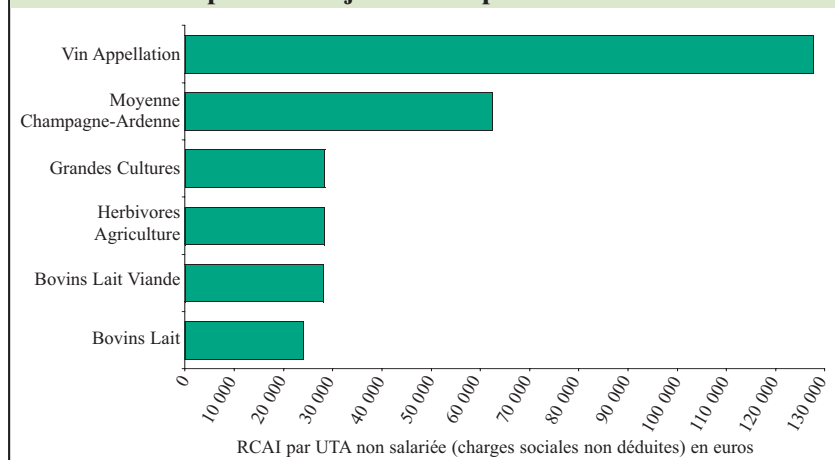
charges d'exploitation, car les principales dépenses sont en fermages, métayages et charges de personnel.

La hausse du prix du pétrole se poursuit avec une nouvelle forte augmentation des dépenses en énergie stockée de 21 %, et de 17 % pour le carburant acheté à la pompe. Cette hausse se répercute également sur les dépenses en engrais.

L'autofinancement s'effondre en Grandes Cultures

Les excellentes années que furent 1996 et 1997 pour les grandes cultures sont loin. Après une année 2004 particulièrement favorable, le résultat courant avant impôts en 2005 passe sous la barre des 40 000 euros par

Un revenu moyen de 28 000 euros par actif familial pour la majorité des spécialisations



Source : Agreste, RICA 2005



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

exploitation en Champagne-Ardenne. Il est seulement de 24 000 euros en France, la Champagne-Ardenne bénéficiant d'une sous-Otex en cultures générales (betteraves, pommes de terre, plantes industrielles, semences fourragères et luzerne pour déshydratation) très performante. La faible pluviométrie et les températures élevées de juin affectent le rendement du blé et surtout les rendements des pois protéagineux et de la pomme de terre. Par contre le colza et la betterave présentent d'excellents rendements.

En valeur la production diminue de 6 % même si les ventes baissent d'1 % seulement, grâce à un fort déstockage. Les charges d'approvisionnement augmentent de 5 %, elles représentent 42 % du total des charges d'exploitation. Si les dépenses phytosanitaires sont stabilisées, les dépenses d'engrais et amendements augmentent de 9 %. Les exploitations dépensent en moyenne 19 200 euros en produits phytosanitaires et 23 200 euros en engrais et amendements, soit 65 % de leurs charges d'approvisionnement. Les aides directes restent élevées (51 000 euros par exploitation) même si elles baissent de 3 % suite à la modulation ; la part des subventions d'exploitation dans le résultat demeure donc importante, avec 1,3 fois le résultat en 2005 contre 1 fois seulement en 2004.

La capacité d'autofinancement diminue

de 18 %, elle est de 68 600 euros en moyenne. Par contre les prélèvements privés augmentent de 19 %, pour s'établir à 51 200 euros par exploitation. Ils sont destinés à couvrir les besoins de l'exploitant et de sa famille et à acquitter les charges sociales et l'impôt. L'autofinancement, égal à la capacité d'autofinancement diminuée des prélèvements privés, diminue de 59 % pour s'établir à 17 400 euros par exploitation. Il permet de financer une part de l'investissement, celui-ci étant de 31 800 euros, en retrait de 16 %. En 2005, la dette totale des exploitations de grandes cultures baisse de 1,5 % et s'établit à 136 100 euros. Elle représente ainsi 42 % du total des capitaux engagés dans l'exploitation. Avec les éleveurs laitiers, le taux d'endettement des grandes cultures est le taux régional le plus élevé.

Le revenu par actif familial est de 28 400 euros, avant paiement des charges sociales d'un montant de 11 000 euros.

Les prélèvements privés s'améliorent enfin en élevage bovin

Le taux d'endettement de 43 % des exploitations orientées bovins lait est légèrement supérieur à celui des grandes cultures. Les mises aux normes ont en effet nécessité un recours aux emprunts.

La dette totale des exploitations professionnelles laitières se monte à 157 100 euros par exploitation, mais la situation financière est saine, car la capacité d'autofinancement s'améliore de 4 % avec 63 100 euros. Les prélèvements privés peuvent ainsi augmenter de 19 % pour atteindre 27 600 euros par exploitation. Aussi l'autofinancement baisse-t-il de 10 %. Avec 35 600 euros, il couvre une part importante de l'investissement, en moyenne 37 500 euros, alors que le remboursement des dettes est de 21 700 euros.

Bien que les ventes augmentent de 6,5 % et les charges d'approvisionnement de 1 %, le résultat par exploitation n'évolue que de 1,5 % suite à la hausse de 8 % des charges financières et de 15 % des dotations aux amortissements. Les investissements découlant des mises aux normes constatés l'année précédente expliquent cette dernière. Les charges d'approvisionnement représentent 30 % du total des charges d'exploitation. Les dépenses en aliments pour animaux sont de 15 500 euros par exploitation laitière.

Les aides directes augmentent de 14 % par rapport à 2004 et atteignent 30 000 euros par exploitation, soit 0,9 fois le résultat. Le revenu par actif familial est de 23 900 euros en 2005, avant paiement des charges sociales d'une valeur de 5 900 euros par actif. Il reste le plus bas

Les viticulteurs empruntent en moyenne 65 000 euros par exploitation

par exploitation	Grandes Cultures	Vin Appellation	Bovins Lait	Bovins Lait Viande	Herbivores Agriculture	Ensemble
Nombre exploitations échantillon	176	112	26	29	38	388
Nombre exploitations univers	6 417	5 921	637	425	1 811	15 499
Ressources (en milliers d'euros)						
Capacité d'autofinancement	68,6	179,5	63,1	88,5	74,4	113,2
+ Cessions d'immobilisations	10,2	11,4	3,8	7,1	9,4	10,2
+ Subventions d'équipement reçues	0,4	0,1	4,8	2,8	3,6	0,9
+ Nouvelles dettes financières	30,0	64,8	20,2	24,8	32,0	42,8
= Total des ressources durables	109,2	255,8	92,0	123,1	119,4	167,2
Emplois (en milliers d'euros)						
Acquisitions d'immobilisations	31,8	33,5	37,5	38,4	53,9	35,5
+ Acquisitions d'animaux reproducteurs	0,1	-	- 1,5	2,5	3,3	0,5
+ Prélèvements privés	51,2	109,4	27,6	46,2	31,8	71,0
+ Remboursement dettes financières	31,1	48,5	21,7	25,1	25,7	36,6
= Total des emplois stables	114,2	191,4	85,2	112,3	114,8	143,5
Variation du fond de roulement net	- 5,0	64,4	6,8	10,8	4,6	23,6

revenu régional.

Les exploitations qui ajoutent au lait la production de viande sont les seules exploitations de Champagne-Ardenne dont les efforts sont couronnés de succès : leur résultat courant avant impôts augmente de 16 % pour s'établir en moyenne à 48 800 euros par exploitation. Leur capacité d'autofinancement est excellente : en augmentant de 9 % elle atteint 88 500 euros. Les prélèvements privés doublent par rapport à 2004 pour atteindre 46 200 euros. C'est pourquoi l'autofinancement baisse de 20 % et s'établit à 42 300 euros. En effet, les besoins en investissement s'atténuent avec la fin de la réalisation des mises aux normes en élevage mixte, même si l'investissement atteint encore 38 400 euros et les remboursements 25 100 euros. Aussi le taux d'endettement n'est-il plus que de 36 %, la dette se montant en moyenne à 185 200 euros.

Les ventes sont stables et les charges d'approvisionnement baissent de 2 %, elles représentent 33 % du total des charges d'exploitation. Les dotations aux amortissements, bien que les plus élevées de Champagne-Ardenne, sont stables. Les dépenses en aliments pour animaux sont de 21 400 euros par exploitation bovins mixtes. Les aides directes augmentent de 14 % par rapport à 2004 et dépassent, avec 49 900 euros, le résultat moyen par exploitation. Le revenu par actif familial est de 28 100 euros en

2005, avant paiement des charges sociales d'un montant de 7 100 euros.

Le revenu des exploitations orientées grandes cultures et élevage, si typiques de la Haute-Marne, est victime de la baisse de résultat des grandes cultures et peine à atteindre 38 000 euros par exploitation en 2005. La situation financière est relativement saine avec 38 % d'endettement. Les aides directes atteignent 52 000 euros, soit 1,4 fois le résultat moyen par exploitation, taux le plus élevé en Champagne-Ardenne.

Ces exploitations dépensent 11 000 euros en produits phytosanitaires et 15 000 euros en engrais et amendements, soit 42 % de leurs charges d'approvisionnement. Les dépenses en aliments pour animaux sont de 15 800 euros. Le revenu par actif familial est de 28 200 euros en 2005, avant paiement des charges sociales d'une valeur de 6 600 euros.

Une viticulture d'appellation prospère

Après la chute de 2003 due aux gels tardifs de printemps, la viticulture renoue depuis 2004 avec sa prospérité. Les exploitations orientées en viticulture observées dans le Rica en 2005 ont 4,03 hectares de vignes en moyenne. Le revenu viticole varie beaucoup selon les vendanges et les ventes de vin. En viticulture champenoise l'optimisme reste de rigueur malgré la crise du vin dans les

autres régions françaises. Le résultat en 2005 n'augmente que du taux d'inflation. La capacité d'autofinancement atteint 180 000 euros par exploitation et permet une hausse des prélèvements privés de 75 %. Aussi l'autofinancement baisse-t-il à 70 000 euros. Celui-ci est suffisant puisque l'investissement se monte à 33 500 euros par exploitation et le remboursement des dettes financières à 48 500 euros. En 2005, la dette totale des exploitations viticoles augmente de 9 % et se monte à 238 300 euros en moyenne. En effet, les emprunts à court terme sont fréquemment utilisés en viticulture pour faire face aux besoins de trésorerie.

La production augmente de 4 % et les ventes de près de 7 %. Les charges d'approvisionnement ne représentent en viticulture que 16 % du total des charges d'exploitation. Les charges de personnel se montent à 46 100 euros et augmentent de 8,5 % par rapport à 2004. Les fermages et métayages s'établissent à 39 900 euros et augmentent de 7 % par rapport à 2004.

Le revenu viticole dans le Rica prend en compte la valorisation économique des stocks de vin. Aussi le revenu par actif familial est-il de 127 700 euros en 2005, avant paiement des charges sociales d'un montant de 18 200 euros. Il reste le plus haut revenu viticole français en AOC. Ce dernier est de 37 800 euros par actif familial en 2005, avant paiement des charges sociales.

Méthodologie

Le Réseau d'information comptable agricole (Rica) recueille annuellement les informations comptables de 82 000 exploitations dans 25 États de l'Union Européenne selon des définitions communes. L'échantillon français, qui regroupe 7 375 exploitations, correspond aux 346 200 exploitations professionnelles d'au moins 12 hectares équivalent blé et faisant travailler au moins une personne à trois quarts temps. L'échantillon en Champagne-Ardenne est de 388 exploitations agricoles et viticoles sur l'exercice comptable 2005.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du Rica. Il est la différence entre les produits, y compris les productions stockées, et les charges courantes avant déduction des charges sociales de l'exploitant.

Les charges courantes comprennent les charges d'exploitation et les charges financières. Au sein des charges d'exploitation, les charges d'approvisionnement comprennent les engrais et amendements, les semences et plants, les produits phytosanitaires, les aliments du bétail, les produits vétérinaires,

les combustibles, carburants et lubrifiants, les fournitures et emballages.

Les évolutions sont calculées à champ constant (mêmes exploitations en 2004 et 2005) et en valeur courante (inflation non déduite).

La classification en OTEX (Orientations technico-économiques des exploitations) est un classement des exploitations selon la règle des 2/3 (ainsi, une exploitation est classée en bovins-lait si plus des deux tiers de son revenu provient du lait de vache).

En grandes cultures le revenu n'atteint pas 40 000 euros par exploitation

Par exploitation	Grandes Cultures	Vin Appellation	Bovins Lait	Bovins Lait Viande	Herbivores Agriculture	Ensemble
Nombre exploitations échantillon	176	112	26	29	38	388
Nombre exploitations univers	6 417	5 921	637	425	1 811	15 499
Caractéristiques physiques						
SAU	149,5	10,1	96,9	153,4	157,5	94,5
dont : en fermage	136,0	6,5	82,4	138,3	142,6	84,7
dont: en vignes	0,04	4,0	-	-	-	1,6
UGB (animaux)	10,9	-	118,1	169,0	117,3	37,4
UTA total	1,7	3,3	1,5	1,9	2,0	2,3
dont: non salariés	1,4	1,2	1,4	1,7	1,6	1,4
Financement et éléments du bilan (milliers d'euros)						
Fond de roulement net	88,8	609,2	70,9	116,7	90,5	289,0
Autofinancement	17,4	70,0	35,6	42,3	42,6	42,3
Actif immobilisé	195,7	465,1	268,6	344,6	300,8	320,3
dont Capital d'exploitation	124,5	133,3	224,4	300,5	248,1	153,3
Actif circulant	130,3	695,3	97,5	162,9	144,0	348,8
dont Stocks	52,4	561,9	61,1	114,6	91,2	255,1
Capitaux propres	190,6	923,6	210,7	325,6	276,4	487,5
Endettement total	136,1	238,3	157,1	185,2	169,5	182,8
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)						
Production de l'exercice	143,5	353,1	134,7	175,6	159,6	229,2
+ Rabais remises ristournes	0,7	-	0,2	0,3	0,5	0,4
- Approvisionnement	64,8	31,7	37,5	56,6	61,8	51,7
- Autres achats et charges externes	33,9	48,9	45,8	56,6	49,9	42,8
= Valeur ajoutée hors fermage	45,5	272,5	51,7	62,7	48,4	135,1
+ Subventions d'exploitation et indemnités d'assurance	53,0	3,0	31,1	52,1	54,6	32,9
- Loyers et fermages	17,8	39,9	8,8	15,1	14,0	25,5
- Impôts et taxes	2,3	4,1	2,1	2,1	2,3	3,0
- Charges de personnel	6,8	46,1	1,6	2,9	6,0	21,5
= Excédent brut d'exploitation	71,5	185,4	70,3	94,7	80,7	118,1
+ Autres produits	0,4	1,0	0,2	0,2	0,3	0,6
- Dotation aux amortissements	29,3	21,8	30,6	39,3	37,1	27,9
= Résultat d'exploitation	42,6	164,7	39,9	55,6	43,9	90,8
+ Produits financiers	1,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,6
- Charges financières	4,7	6,9	5,6	7,1	6,2	5,9
= Résultat courant avant impôts	39,1	157,9	34,4	48,8	37,9	85,5
- Charges sociales des exploitants	15,2	22,5	8,5	12,4	10,8	17,3
= RCAI après déduction des charges sociales	23,9	135,4	25,9	36,5	27,2	68,2

Source : Agreste, RICA 2005

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur n° 190 : Difficultés pour le secteur végétal en 2005
- Agreste Chiffres et Données n° 189, Rica France, Tableaux standard 2005
- Agreste Cahiers, Résultats économiques des exploitations agricoles en 2005, à paraître
- Site www.agreste.agriculture.gouv.fr : cliquer sur « Accès aux données en ligne » puis sur RICA

Agreste Champagne-Ardenne n° 3 - Mars 2007



Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique
et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J.P. Alloïy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : J. Lefèvre
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros